



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19.POS.115

Déposé le : 19.02.19

Scanné le : _____

Art. 118 et 119 LGC Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate. Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre du postulat

Le travail c'est bon pour la santé ?! Et à l'État de Vaud ?

Texte déposé

La thématique de la santé au travail est une problématique phare de notre société. C'est non seulement une obligation légale de l'employeur, mais aussi une nécessité sociétale tant pour l'individu, la collectivité que les entreprises. Qu'ils soient liés à des raisons de mauvaises organisations, pénibilité physique ou à des risques psycho-sociaux, les maux dus au travail ont non seulement un coût humain inadmissible mais ils ont aussi un coût économique conséquent. Si la bonne volonté des uns et des autres n'est pas à discuter, cette dernière ne suffit pas à assurer un système de sécurité au travail efficient. Ce dernier nécessite non seulement la mise en place de mesure mais aussi des outils permettant que les mesures soient connues et appliquées au-delà de leur élaboration, plus l'entreprise est grande plus les processus doivent être suivis et communiqués.

L'Etat de Vaud est le plus grand employeur du canton. Les activités de ses collaborateurs et collaboratrices sont extrêmement variées, du domaine des soins, de l'enseignement, de la réfection de routes, ou encore d'autres. Cela signifie que les risques sur la santé et la sécurité physique et psychique sont aussi extrêmement variés. Il est donc important que l'Etat adopte une stratégie sur les mesures de santé et sécurité au travail qui tienne compte des risques différenciés des fonctions au sein de l'Etat. Au vu des structures très différentes qui existent dans l'administration, les postulant-e-s demandent 'un rapport global sur les mesures santé et sécurité au travail

Par la présente, les postulant-e-s demandent au Conseil d'Etat d'établir un rapport comprenant des informations sur :

- les mesures de santé et sécurité au travail mise en place au sein de l'administration cantonale;

- les processus de mise en place et suivi de ces mesures, comment elles se déclinent en fonction des différents corps de métier.
- le nombre de collaboratrices et collaborateurs en charge du suivi des mesures, leur rôle et leurs compétences dans les processus MS ST
- quels sont les indicateurs utilisés pour évaluer ces mesures et à quelle fréquence l'évaluation a-t-elle lieu
- un retour sur la manière dont l'État de Vaud veille à ce que les instances à qui il délègue la délivrance de prestations publiques mettent en œuvre une politique de mesures de sécurité au travail

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

- (a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures
- (b) renvoi à une commission sans 20 signatures
- (c) prise en considération immédiate

Nom et prénom de l'auteur :

JOLY REBECCA

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :



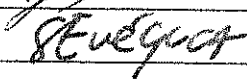



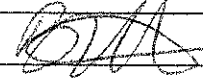
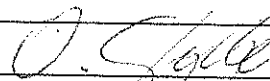
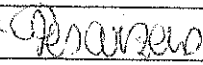
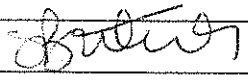
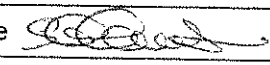
RECCO SVAITE PODIO

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Postulat 1755T

Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Durussel José
Aschwanden Sergei	Chevalley Christine	Echenard Cédric
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Epars Olivier 
Baehler Bech Anne 	Chevalley Jean-Rémy	Evéquo Séverine 
Balet Stéphane 	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre Alain
Baux Céline	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond Isabelle 
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien	Freymond Sylvain
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Fuchs Circé
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gander Hugues 
Blanc Mathieu	Creteigny Laurence	Gaudard Guy
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Gay Maurice
Botteron Anne-Laure 	Cuendet Schmidt Muriel	Genton Jean-Marc
Bouverat Arnaud	Cuérel Julien	Germain Philippe
Bovay Alain	Deillon Fabien	Gfeller Olivier 
Buclin Hadrien	Démétriadès Alexandre	Gardon Jean-Claude 
Buffat Marc-Olivier	Desarzens Eliane 	Glauser Nicolas
Butera Sonya 	Dessemontet Pierre	Glauser Krug Sabine 
Byrne Garelli Josephine	Devaud Grégory	Glaysre Yann
Cachin Jean-François	Develey Daniel	Gross Florence
Cardinaux François	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Carole	Jaccard Nathalie 
Carvalho Carine	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Chapuisat Jean-François	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Cherbuin Amélie	Dupontet Aline	Jaquier Rémy

Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Jobin Philippe

Joly Rebecca

Jungclaus Delarze Susanne

Keller Vincent

Labouchère Catherine

Liniger Philippe

Lohri Didier

Luccarini Yvan

Luisier Brodard Christelle

Mahaim Raphaël

Marion Axel

Masson Stéphane

Matter Claude

Mayor Olivier

Meienberger Daniel

Meldem Martine

Melly Serge

Meyer Keller Roxanne

Miéville Laurent

Mischler Maurice

Mojon Gérard

Montangero Stéphane

Mottier Pierre François

Neumann Sarah

Neyroud Maurice

Nicolet Jean-Marc

Paccaud Yves

Pahud Yvan

Pernoud Pierre André

Petermann Olivier

Podio Sylvie

Pointet François

Porchet Léonore

Probst Delphine

Radice Jean-Louis

Rapaz Pierre-Yves

Räss Etienne

Ravenel Yves

Rey-Marion Alette

Rezso Stéphane

Richard Claire

Riesen Werner

Rime Anne-Lise

Rochat Fernandez Nicolas

Romanens Pierre-André

Romano-Malagrifa Myriam

Roulet-Grin Pierrette

Rubattel Denis

Ruch Daniel

Rydlo Alexandre

Ryf Monique

Schaller Graziella

Schelker Carole

Schwaar Valérie

Schwab Claude

Simonin Patrick

Sonnay Eric

Sordet Jean-Marc

Stürner Felix

Suter Nicolas

Thalmann Muriel

Thuillard Jean-François

Treboux Maurice

Trollet Daniel

Tschopp Jean

van Singer Christian

Venizelos Vassilis

Volet Pierre

Vuillemin Philippe

Vuilleumier Marc

Wahlen Marion

Weisert Cédric

Wüthrich Andreas

Zünd Georges

Zwahlen Pierre